

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Band: 28 (1940)

Heft: 563

Artikel: Votre 2%, Mesdames...

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-263660>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1 litre d'huile d'arachide	»	1.31
1 kg. de sucre en morceaux	»	0.82
500 grammes de sucre en poudre	»	0.33
300 grammes de mélasse	»	0.35
400 grammes de fromage	»	1.32
1 douzaine et demie d'œufs frais	»	4.35
1 kg. 250 de beurre	»	4.—
500 grammes de morue salée	»	0.95
250 grammes de café	»	0.60
65 grammes de thé	»	0.53
150 grammes de chocolat	»	0.35
1 paquet de sel iodé	»	0.50
100 gr. d'huile de foie de morue	»	0.20

Total: Fr. 34.99

J'ai entendu faire au sujet de ces chiffres deux constatations par des femmes qualifiées en matière de direction de ménage. La première, et c'était la réaction assez vive de nombreuses lectrices de M^{me} Hoffner, touchait aux faibles quantités de chacune de ces denrées: «Comment voulez-vous, me disait l'une, qu'avec 2 kg. de pommes en tout et pour tout pour la durée d'une semaine, l'on puisse offrir successivement à 4 personnes, 4 jours de suite, une compote, des pommes au four, des pommes crues en dessert et une tarte au pommes ? et comment aussi 1250 grammes de viande de bœuf pourrions-nous faire les frais d'un rôti le premier jour de la semaine, d'un hachis parmentier le second jour, de croquettes de viande le troisième, et d'un miroton le quatrième ?... Une autre s'étonnait que M^{me} Hoffner n'ait prévu pour le repas du soir qu'une soupe — soupe nourrissante assurément — avec un peu de fromage et de pain, et « éventuellement des restes de midi », car, disait-elle, on sait ce que sont les restes dans un ménage où l'on a bon appétit! ceci d'autant plus que certains de ces restes sont retenus pour figurer dans le menu du lendemain!... Ces observations qui paraissent justifiées au premier abord, ont même soulevé de l'inquiétude dans certaines régions de notre pays, où l'on a craint que le budget minimum dressé par M^{me} Hoffner ne pût servir de prétexte à une baisse de salaires. Rappelons donc en y insistant qu'il ne s'agit ici que d'un minimum, au dessous duquel il serait nuisible de descendre et de plus que ce minimum est basé sur des études scientifiques très poussées. Nous mangeons trop, on l'a souvent dit, et pas assez rationnellement... Ou bien alors sont-ce les experts qui sont en faute ?...

Autre constatation, élogieuse celle-là, a trait à la grande variété des denrées choisies (il y figure même de l'huile de foie de morue que l'on pourrait faire entrer dans le budget pharmaceutique aussi bien qu'alimentaire) et à la variété également des menus établis par M^{me} Hoffner pour présenter ces denrées de façon différente et appétissante. Nous insistons sur ce dernier terme, car les experts en matière d'alimentation n'ont pas manqué de relever que « l'appétit, indépendamment de la faim, joue un rôle important dans la digestion, l'assimilation et l'utilisation adéquate des aliments ». Or, à parcourir cette série de menus, il vous vient à la bouche l'eau d'une bonne et saine cuisine familiale et savoureuse. Et ce n'est pas peu.

Et maintenant, mères de famille, mères, et maîtresses de maison, pechez votre attention sur ces menus et ces tableaux, comme sur les considérations dont M^{me} Hoffner les a précédées, et dont nous n'avons pu qu'indiquer l'essentiel ici. Car ce faisant, vous réaliserez, non pas l'idéal d'Harpagon de faire bonne chère avec peu d'argent, mais celui de toute femme ayant la responsabilité de la santé et du bien-être de siens: nourrir suffisamment et sainement sa famille sans dépasser un budget que les temps de guerre rendent chaque jour plus difficile à équilibrer.

J. GUEYBAUD.

Une nouvelle activité sociale pour les femmes françaises

Le « Code de la Famille », dont notre journal a analysé les principales dispositions, va entrer prochainement en vigueur chez nos voisins d'outre-Jura. A cette occasion, il n'est pas sans intérêt de signaler qu'une disposition de ce Code, instituant des conseils de tutelle, prévoit que les six membres de ces conseils peuvent aussi bien être des femmes que des hommes. Nul doute que nombreuses soient les femmes de cœur et d'expérience qui s'inscrivent pour remplir ces fonctions.

Pour le vote des femmes, en avant...

La campagne à Genève est virtuellement déclenchée, et bien que la Commission du Grand Conseil tarde singulièrement à présenter son rapport et ses conclusions, les suffragistes ne restent certes pas inactives durant ce temps. Les circonstances d'ailleurs leur viennent en aide, puisque tantôt l'un, tantôt l'autre des partis politiques organise des séances de discussion sur un sujet maintenant de première actualité; puisque la presse publie fréquemment des nouvelles et des communiqués, et puisque l'opinion publique, désespérée d'endormie et indifférente, si ce n'est même méfiante et hostile, il y a quelques mois encore, paraît maintenant se réveiller.

Cette période est aussi utilisée par les suffragistes genevoises pour constituer un fonds de campagne, et recueillir de l'argent. Car une votation publique implique forcément des dépenses, et le budget le plus modeste atteint vite 4.000 francs! Organiser des séances dans les communes du canton, puis une ou plusieurs grandes Assemblées en ville; apposer des affiches; publier un appel aux électeurs, sous la forme peut-être d'un petit journal; déposer des bulletins de vote portant le OUI facile dans tous les locaux de scrutin... et voilà vite ce chiffre atteint. Et ce n'est certes pas avec les modestes 2 fr. 50 de cotisation que paient actuellement les membres de l'Association que pareil budget pourra être bouclé!

Heureusement que c'est avec un bel entrain qu'ont répondu les membres de l'Association à l'appel pressant lancé au début de l'année par le Comité. En quelques semaines, plus de 1100 fr. ont été recueillis, chaque bourse s'étant ouverte selon ses possibilités, les petites aussi bien que les grandes, et de façon parfois touchante. D'autre part, quelques beaux dons ont été reçus, dont l'un, de 300 fr. était conditionné par le versement, dans le délai d'un mois, d'une somme analogue en souscriptions de 10 fr. En moins de quinze jours, cette souscription a été couverte. Et ce système, tant soit peu américain, a fait certainement école, puisque fin février deux nouveaux dons, de 100 fr. chacun, étaient promis, à la condition toutefois que deux versements de 50 fr. fussent opérés avant le 15 mars, et 10 versements de 10 fr. avant la fin du mois. Si bien que le Comité Central de l'Association suisse pour le Suffrage, séduit par ces exemples, a à son tour, voté une subvention de 100 fr., payable quand 20 souscriptions de 5 fr. auront été versées. Or, nous venons déjà

de recevoir à cet effet un versement de 2 souscriptions de 5 fr.: à qui le tour pour les dix-huit autres, afin de ne pas faire manquer ces aubaines? Le compte de chaque du *Mouvement* (No 1. 943) est à la disposition de tous ceux de nos lecteurs, qui voudraient venir en aides aux suffragistes genevoises, aussi bien que, ainsi que le demandait l'autre jour dans nos colonnes, M^{me} Porrel, aux suffragistes neuchâteloises, auxquelles une subvention du Comité Central a également été faite dans les mêmes conditions, et auxquelles nous transmettrons également très volontiers les sommes que l'on voudra bien nous confier!

Car, et on ne peut assez le répéter, la cause pour laquelle on mène campagne à Neuchâtel comme à Genève est la cause commune de toutes les suffragistes suisses. Nos adversaires le savent bien qu'une fois la première brèche faite, toutes les résistances s'effondreront comme un château de cartes, et c'est pour cela sans doute qu'ils tiennent si fort à ne pas céder leur privilège — qui cessera d'en être un le jour où ils l'auront fraternellement partagé avec nous. Qu'ils se résistent!

1 Prière instante seulement d'indiquer sur le coupon la destination du versement effectué. Si l'on préfère verser directement à Genève ou à Neuchâtel, rappelés les numéros des comptes de chèques de ces deux Sociétés: Genève: I. 2095, Neuchâtel: IV. 2589.

Pro Infirmis

C'est en vérité une magnifique œuvre sociale que celle qui se voue à l'assistance aux infirmes « ces mutilés de la vie » afin qu'ils n'en deviennent pas, si possible, les vaincus.

Au cours des derniers siècles, près de 300 institutions, officielles ou privées, ont été créées en faveur des infirmes. La plupart d'entre elles se sont jointes à l'une ou à l'autre de douze grandes associations spécialisées, lesquelles à leur tour, en 1920, se sont groupées sur une base fédérative: ce fut la naissance de *Pro Infirmis*. Et maintenant, les efforts de l'assistance aux déficients physiques et mentaux (établissements médicaux et éducatifs, ateliers, sociétés de patronage, instituts de formation pédagogique, etc.) constituent un tout. *Pro Infirmis* soutient les institutions existantes, mais en même temps cherche à combler certaines lacunes. Dans plusieurs cantons, le secrétariat général a confié le soin des cas individuels à des assistantes sociales dûment qualifiées par une solide préparation professionnelle; il existait ainsi, en 1938, huit services sociaux régionaux qui ont pu, dans onze cantons, procurer l'aide nécessaire à plus de 2700 infirmes.

A la question: « Vaut-il la peine de venir en aide aux infirmes? » qui donc, ayant le cœur bien placé, oserait répondre « Non ». Toutefois, on serait peut-être embarrassé s'il fallait trouver à cela un autre motif qu'une pitié bien naturelle. *Pro Infirmis* est plus explicite. A part le sentiment de fraternité humaine, elle voit d'autres raisons encore qui doivent nous pousser à soutenir nos semblables déshérités. Ne serait-ce qu'au point de vue économique, l'aide rationnelle aux infirmes, si elle arrive assez tôt, en met un grand nombre en état de se suffire entièrement ou en partie, ce qui diminue d'autant les charges que leur entretien cause à la collectivité quand leur famille n'est pas en mesure d'y pourvoir.

à voir comment la marche des événements les y pousse, comment inéluctablement la cause gagne du terrain, et comment toute opposition devient chaque jour, et dans les circonstances actuelles, toujours plus artificielle, toujours moins habile et moins généreuse... c'est ce qu'il est parfois difficile de comprendre.

E. Gd.

Votre 2%, Mesdames...

Il nous revient que, dans certains milieux féminins, l'on a été quelque peu surpris en découvrant que l'arrêté du Conseil Fédéral sur « les allocations pour perte de salaire aux travailleurs en service militaire actif » concernait aussi bien le service domestique que tout autre emploi, et que, par conséquent, toutes les maîtresses de maison sont dès le 1^{er} février dans l'obligation de retenir le 2% sur les gages qu'elles payent, en y ajoutant de leur côté le même pourcentage, puis de verser le tout, soit le 4%, à la Caisse, dite « Caisse de compensation » de leur canton. Jusqu'à présent, en effet, l'habitude s'était prise que le service domestique ne fût pas traité sur le même pied que les emplois du commerce et de l'industrie: de là cette surprise.

Ce système dit de compensation nous l'estimons d'ailleurs parfaitement juste et équitable.

Et voici encore un aspect intéressant du même problème: le traitement des infirmes et des anomalies peut devenir le meilleur moyen de prévenir les déficiences physiques, psychiques ou mentales des générations futures. Plus on développera l'assistance médicale et pédagogique aux infirmes, moins aussi on aura besoin de recourir aux mesures extrêmes telles que la stérilisation. L'aide enfin qu'une nation apporte aux moins favorisés de ses membres est la mesure de sa valeur humaine, et la devise de la Suisse « Un pour tous, tous pour un » ne doit pas être un vain mot non plus quand il s'agit d'aider aux infirmes.

Mais pour une aussi vaste entreprise, il faut des ressources.

La Confédération accorde aux établissements spécialisés, en Suisse, une modeste subvention annuelle que *Pro Infirmis* est chargée de répartir. Les cantons soutiennent également leurs institutions et les communes par des subsides; enfin, les œuvres elles-mêmes recueillent par divers appels une partie des fonds qui leur sont nécessaires, mais c'est *Pro Infirmis* qui, une fois l'an, avant Pâques, vient solliciter pour l'ensemble des institutions d'assistance en faveur des déficients de tout ordre la générosité du public au moyen d'une vente de cartes postales illustrées. Elle peut aider ainsi, intensifier cette aide dans des régions où celle-ci est particulièrement urgente. L'amour individuelle ne saurait apporter qu'un soulagement passager. Il faut que la sympathie pour les infirmes se traduise d'une façon qui permette l'application de mesures d'assistance concertées.

Pro Infirmis espère donc, avant de lancer son appel sous la forme concrète de jolies cartes en couleurs dues à des artistes suisses, que le public, encore une fois, comprendra et fera le geste qu'on attend de lui, même si, par ces temps difficiles, il trouve peut-être qu'on le sollicite bien souvent. On n'est jamais assez reconnaissant du grand privilège de jouir de toutes ses facultés.

M.-L. P.



Les femmes et les livres

Quelques souvenirs d'enfance de Maria Waser

N. D. L. R. — Répondant à la demande que nous avons adressée plusieurs lectrices réclamant une traduction française des œuvres de la grande romancière, Mme B. Junier veut bien nous autoriser à publier quelques fragments de sa traduction inédite d'un chapitre de *Sinnbild des Lebens*. On se souvient comment, dans sa belle étude qu'a fait paraître le *Mouvement*, Mme Gagnelin montrait que dans ce livre *Emblem de la vie*, l'auteur, évoquant des souvenirs, non seulement « faisait prendre conscience du prestigieux songe de l'enfance, mais encore pressentir toute la vie, avec ses joies, ses efforts, ses dans et ses peines ». Nous regrettons que la place nous soit mesurée pour le choix de ces fragments, et exprimons toute notre reconnaissance à Mme Junier pour le plaisir qu'elle procurera à nos lectrices.

...On prétend souvent que les premières impressions fortes accablent un cœur d'enfant ou au contraire le blasent. Mais de ce voyage et de ce séjour faits durant l'été où j'eus sept ans, je puis

dire qu'ils restent dans mon souvenir comme un faisceau de rayons lumineux qui transfigurent toute chose. Car non seulement cette saison de ma vie fut spécialement belle et riche, mais c'est alors que le sens de ma patrie me fut révélé dans toute son ampleur, comme il ne peut l'être que pour un pays de faible étendue, mais aux multiples aspects. C'est au cours de cet été passé en Suisse romande qu'est né mon ardent amour pour mon pays, le feu qui éclaira ma jeunesse, et dans lequel revit la ferveur de ces années. Ce voyage en Suisse romande fut un voyage à travers ma patrie.

Après avoir raconté comment la nécessité d'un changement d'air pour la santé de sa sœur cadette décida ses parents à prendre des vacances et à aller passer cinq semaines chez une tante établie dans le Jura vaudois, Maria Waser évoque avec charme l'impression produite sur des âmes enfantines par le paysage au travers duquel court le train de *Herzogenbühlise à Berne, de Berne à Fribourg, puis à Chexbres — Chexbres qui devait lui apporter la révélation inoubliable du pays romand*:

Soudain, de la nuit profonde du tunnel, jaillit une lumière bleue, telle que jamais nous n'en avions vue ou imaginée. C'est un lac d'un bleu éclatant et sans limite, le premier que j'ai sous les yeux; il est d'une couleur incomparable, douce et fraîche à la fois, semblable à celle d'un ciel méridional reflété par les eaux d'un glacier; il est infini comme la mer; on pourrait croire que c'est le ciel même s'il ne brillait pas tant et si la ligne majestueuse des montagnes ne séparait le ciel d'en haut de ce ciel d'en bas. Le train ne va-t-il pas s'y précipiter?

Mon souvenir s'arrête à ce tableau.

...Je me rappelle seulement que, plus tard, dans un petit char de paysans, nous avons gravi de larges pentes de vignobles, nous élevant toujours plus haut, toujours plus loin, tandis que le soir commençait à tomber. Le lac n'était plus bleu, mais transparent; les teintes des montagnes violettes et bleues s'y reflétaient. Puis, peu à peu, il s'effaça tout à fait devant quelque chose de nouveau et d'admirable: la chaîne des lointains sommets neigeux qui s'élevait au loin dans le ciel, toujours plus haute, toujours plus imposante. Apparitions d'abord éblouissantes, puis d'or rougés et enfin lumineuses comme l'aurore. L'un de ces sommets portait le nom magique de *Mont-Rose* et semblait plus rose que tous les autres. Certes il fut aussi le plus beau si, à l'autre extrémité de la chaîne, plus près de nous encore, ne s'était dressé un formidable grand de neiges et de glaces: le *Mont-Blanc*.

On nous apprend que celui-ci ne nous appartenait plus, qu'il se trouvait en France.

Je ressens encore ce coup au cœur, et me vois toujours comparer ces deux montagnes, m'appliquant jalousement à prêter tous les avantages au *Mont-Rose*! Et ainsi tous les jours où les Alpes étaient visibles se renouvelait cette déception douloureuse, et cet effort d'amour en l'honneur du *Mont-Rose*, dont l'aman et ma petite sœur entonnaient aussi les louanges, l'une avec enthousiasme, l'autre avec une souriante approbation.

Seul, papa se moquait de nous. Pourquoi ne pas nous réjouir simplement d'avoir sous les yeux cet admirable *Mont-Blanc* — qui n'est pas seulement le plus haut sommet des Alpes, mais le plus merveilleusement bâti de tous? Tout ceci forme un

bloc, et la nature se moque des frontières! On ne peut pourtant pas distinguer un ciel suisse dans l'infini du monde des étoiles. Les frontières tombent, elles changent — comme toute œuvre des hommes — bien qu'aujourd'hui encore elles aient leur utilité. Mais pour devenir vraiment des êtres humains dans le sens complet du terme, il faudrait oublier ces séparations et comprendre enfin que les peuples forment un ensemble, comme les montagnes et les étoiles.

Ces paroles passèrent à côté de mon esprit: je ne m'en souvins que beaucoup plus tard, quand elles prirent vraiment un sens et que j'en pus faire usage... De l'expérience décisive de la liberté et de l'amour du foyer, que m'avait apportée notre nouvelle maison, et d'impressions fragmentaires d'histoire, une image s'était peu à peu formée dans mon esprit qui y avait pris toujours plus de place et d'importance: un mélange de respect, d'amour et d'ardent enthousiasme. Ce fut l'idée de la patrie, de la Suisse. Mais ce fut ce voyage au pays romand qui élargit le tableau et en éclaira tous les plans.

Ma tante et ses trois fils, l'un noir et vif, l'autre brun, bouclé et sentimental, le troisième blond et gai, parlaient tous français et allemand avec la même intonation chaude qui était la marque distinctive de leur parenté. Ils incarnèrent de façon vivante cette croyance dont est née la Suisse, cette foi qui s'est maintenue à travers les siècles en une union qui domine et rassemble les divergences extérieures...

Le paysage pouvait au premier abord sembler étranger... mais enchanteur et séduisant comme celui d'un conte de fées. Du village, on ne pouvait

C'est une contribution vraiment démocratique, parce que à la portée de chacun, aux efforts de la défense nationale; c'est l'aide solidaire apportée par celles qui ont le privilège de gagner ou de faire gagner, à ceux qui, du fait de la mobilisation, voient diminuer le salaire qui permet de faire vivre leur famille. Et c'est pourquoi nous voudrions dire ici à certaines maitresses de maison, qui ont le cœur très sensible — ou peut-être aussi qui éprouvent certaine inquiétude à annoncer à leur personnel de maison cette retenue sur leurs gages!... que payer elles-mêmes ce 2 % comme plusieurs l'ont suggéré, soit prendre à leur charge le 4 % dans sa totalité, serait enlever de sa valeur morale à cette contribution. Les Caisses de compensation n'y perdraient rien, mais l'esprit civique et démocratique qu'il est notre devoir d'entretenir chez chacune en serait atteint. Et nous connaissons des cas où c'est avec une certaine fierté, la fierté de leur responsabilité vis-à-vis du pays, que des femmes, même à petits gains, ont envisagé cette retenue.

Inutile enfin de relever ici combien manqueraient d'esprit civique celles qui, employeuses ou employées, directrices d'œuvres d'utilité publique ou travailleuses sociales, négligeraient d'effectuer ce paiement, ou pire encore, tenteraient de s'y soustraire. Mieux vaut tricoter moins de chaussettes et accomplir ce simple devoir.

Les tâches futures de la femme

La femme, comme dit Molière, est un certain animal difficile à connaître; elle se plaint des besognes ménagères, mais court aux conférences où l'on parle cuisine. Car on s'entassait à la séance du Suffrage féminin, le 2 février, au Lycéum de Lausanne pour entendre Mme Michod-Grandchamp, inspectrice cantonale des écoles ménagères, parler de la cuisine familiale de guerre. Faire bonne chère avec peu d'argent, bien nourrir sa famille avec les denrées dont on dispose c'est bien; faire une cuisine appétissante avec des économies de pelures et d'épluchures, c'est beaucoup. C'est même le premier devoir des ménagères, dans les temps que nous vivons; elles s'y emploient sans rechigner. Mais elles ont encore bien d'autres devoirs, et le temps n'est plus des tâches traditionnelles de la femme; il faut avoir la franchise d'en convenir.

Le Cartel des Associations féminines vaudoises vient de créer, sous la présidence de Mme Fr. Fonjallaz, présidente de la Fédération vaudoise des Unions de femmes, une commission chargée d'étudier les tâches actuelles de la Vaudoise. Ces tâches actuelles, nous les connaissons: c'est le devoir quotidien chez soi; c'est le coup de main donné à sa voisine dont le mari est mobilisé et qui reste à la tête du magasin ou de l'atelier; c'est l'aide aux paysannes, soit qu'on aille aux champs ramasser les récoltes ou qu'on tienne le ménage de la campagne ou qu'on va aux champs; c'est la lessive de guerre, le tricotage, l'aide aux familles de mobilisés, les soins aux malades et aux blessés. Tout cela est bien, mais il y a mieux à faire. L'armée l'a compris qui a institué, sur l'initiative de l'Automobile-Club, les conductrices de la Croix-Rouge. Ces femmes ont bien vu que le cours de Bâle ne constituait qu'un début, et par les deux associations qu'elles viennent de créer, afin de maintenir le contact person-

nel et de se perfectionner, désirent compléter l'entraînement de leurs membres par des cours de mécanique qui sont en voie d'organisation.

Ce sont les tâches futures de la femme qu'il faut envisager avec fermeté; le plus difficile ne sera pas d'y préparer les femmes, mais de vaincre la résistance des traditionalistes, de créer un mouvement d'opinion qui veuille bien admettre que les temps sont révolus du ménage et des chaussettes, que le monde tel que nous l'ont fait les hommes d'Etat ne sera plus, avant qu'il soit bien longtemps, un monde normal. Avons-nous vécu normalement depuis tant d'années? Qu'avons-nous fait, nous autres femmes, alors que partout on armait et qu'on devait bien avouer que la guerre éclaterait tôt ou tard, qu'avons-nous fait pour apprendre à remplacer les hommes? lorsqu'ils sont mobilisés ou appelés à se battre? L'opinion publique, en Suisse romande du moins, est-elle faite à l'idée de voir des femmes conduire des camions, vendre des timbres-poste, trier le courrier, conduire des tramways, des trolleybus ou des autobus, travailler dans un hôtel-de-ville, distribuer des cartes alimentaires, et faire bien d'autres besognes qu'on ne pense pas à leur confier et pour lesquelles elles seraient parfaitement capables, avec ou sans une initiation de plus ou moins longue durée? Il y aurait bien des suggestions à faire; je les transmets à nos Associations féminines et féministes, en leur souhaitant le courage et le pouvoir de soulever l'Olympe des résistances et de la routine.

Ainsi, par exemple, dans le canton de Vaud, canton agricole avant tout: depuis plus de dix ans qu'on voit venir le conflit, qu'ont fait les paysans pour éviter le retour des difficultés insurmontables déjà vécues en 1914, lorsqu'il n'y avait personne pour traire les vaches? Qu'ont fait les Associations agricoles vaudoises, fortes et puissantes, pour créer des équipes de vachères, de femmes sachant et voulant traire? Le métier est difficile, demande de l'entraînement, chacun sait ça, mais il n'est pas impossibles aux paysannes. Cela est si vrai que la *Terre vaudoise*, hebdomadaire agricole vaudoise, vient de publier un article faisant appel aux vachères et tente de créer un mouvement d'opinion.

Cette semaine, la Station fédérale d'essais viticoles et arboricoles convie les femmes au cours de taille de la vigne qu'elle organise. Des femmes déjà savent tailler et traiter les arbres. Il faut que ce mouvement se généralise. Il faut arriver à ce que l'une puisse remplacer l'autre, que l'autre puisse remplacer l'une. Nous ne vivons plus des temps normaux, hélas! Il est plus louable, à la place de génir et de se cramponner à la tradition et à la routine, de regarder courageusement de l'avant, de comprendre son devoir, et de le faire malgré ceux qui ont des oreilles et des yeux pour ne point voir et ne point entendre.

S. BONARD.

1 A Genève, du moins, un certain nombre de femmes chômeuses sont occupées chaque mois à la distribution des cartes de rationnement (*Red.*).

Si notre journal vous plaît, aidez-nous à le faire connaître et à lui trouver des abonnés.

J'avais vainement cherché à évoquer dans mes dessins d'enfant: petite robe bleu clair et souliers rouges. Mon impétuosité détacha des pétales qui s'envelopèrent comme de merveilleux papillons roses. Leur tige grise et velue ne me déçut pas plus que leur saveur âcre, ni leur parfum pénétrant, un peu perfide. J'aimais d'embrêler ces coquelicots, et ce fut pour la vie! Que de fois ne m'a-t-on pas taquinée d'avoir pour fleur favorite une simple mauvaise herbe: mais les hommes croient-ils donc qu'une plante pour être noble ne doit pousser qu'en serre chaude? Rien de plus vaillant que cette plante aux feuilles découpées, à la tige fine, aux corolles ardentes, qui ne se flétrit pas lamentablement, mais tantôt bouton humblement incliné, tantôt droite et fière de sa maturité, renonce à sa splendeur. Plus tard j'en fis un emblème, et les coquelicots devinrent l'image du sort énigmatique de la femme, tel que je l'ai montré dans *l'Histoire d'Anna Waser* — en quelques sorte l'histoire de ma propre destinée.

Chaque fois que, plus tard, j'ai revu ces fleurs étincelantes, cela a toujours été pour moi une grande joie et un porte-bonheur. Dernièrement j'ai salué comme un miracle l'apparition subite d'un champ de pavots flamboyants devant mes fenêtres, sur une place au bord du lac, débarrassée au printemps de ses vieux hangars. Et lorsque des jeunes gens arrivés à pied on en bateau emportent des gerbes de ces fleurs, laissant le champ comme dévasté, je sais que le lendemain, et comme par un nouveau miracle, ce champ sera de nouveau flamboyant... C'est peut-être à ce merveilleux tapis de coquelicots, surgissant soudain devant mes fenêtres en pleine banlieue que je dois de m'être penchée à nouveau sur mon passé, en suivant de l'œil ces flammes dont le caprice a éveillé en moi tant de souvenirs.

Maria Waser.

(Traduction française de B. Janier).

Une femme est nommée Directrice-adjointe de l'École supérieure et secondaire des jeunes filles de Genève.

Bonne nouvelle que cette décision du Conseil d'Etat du canton de Genève d'adjoindre au nouveau directeur de l'École secondaire et supérieure des jeunes filles, M. R. Dovaz, une femme, chargée de toutes les relations avec les élèves et leurs parents, en la personne de Mme Jeanne Yung.

Mme Yung est en effet une éducatrice admirable, ayant exercé une influence de premier ordre sur les générations d'élèves qui ont passé dans ses classes, et le choix ne pouvait être plus heureux, une fois la décision prise en haut lieu de porter le premier coup à l'incompréhensible habitude de chez nous de confier à des hommes la direction d'établissements d'instruction pour jeunes filles. Du fait aussi qu'elle est sortie du rang, qu'elle a passé par toute la filière de cette grande Ecole de près de 1300 élèves, Mme Yung en connaît tous les rouages, toutes les possibilités d'amélioration, et son concours sera précieux dans une foule de cas où l'intervention d'une femme de cœur est indispensable.

Nous savons avec quelle joie sa nomination a été saluée par ses collègues, qui toutes l'apprécient et l'admirent, comme par tant de mères de famille heureuses de savoir enfin une influence féminine à la direction de l'École secondaire, et c'est de tout cœur que nous lui disons ici nos plus chaleureuses félicitations.

Une femme médecin suisse en Finlande

On sait qu'une mission médicale vient de partir de Suisse pour la Finlande avec du matériel sanitaire et des médicaments. Au nombre des dix médecins de cette mission se trouvent Mme le Dr. Oetiker, de Zurich, et plusieurs infirmières. Mme Oetiker a été spécialement chargée par l'Association suisse des Femmes universitaires de transmettre à l'Association suédoise de Finlande, par l'entremise de Mme Halssten Kallia, ancien membre à Genève, des messages de vibrante sympathie et un envoi destiné, soit aux œuvres immédiates des femmes universitaires finlandaises, soit à celles des Lottas.

Nous sommes certaines que toutes les femmes suisses se joindront en pensées à ce message, et accompagneront de leurs vœux nos concitoyennes dans leur douloureuse, mais combien utile expédition.

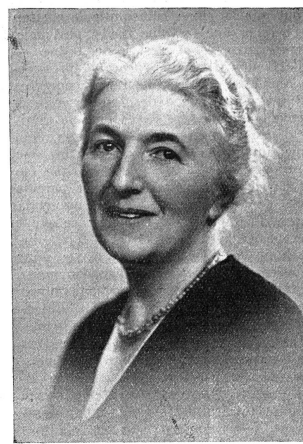
Les antécédents des prostituées¹

(Suite)¹

Et maintenant, examinons toujours à la lumière des mêmes renseignements de quels milieux proviennent les prostituées, le cercle familial qui a été le leur, l'éducation reçue et l'influence subie durant les années de leur enfance et de leur jeunesse, l'école qu'elles ont suivie; le métier qu'elles ont appris et exercé; les expériences d'ordres sexuel qu'elles ont pu faire et qui ont pu bouleverser une vie qui allait peut-être s'orienter autrement; et enfin l'aide qu'elles ont trouvée, aussi bien lorsque leur première condamnation fut prononcée que lorsqu'une main secourable tenta de les retenir sur la pente où elles allaient glisser. Car tous ces éléments ont leur importance aussi pour déterminer les causes de la prostitution.

L'extrême pauvreté pendant l'enfance et la jeunesse des femmes sur le compte desquelles ont été établies les fiches de la S. d. N. n'est le fait que d'une minorité, qui atteint son chiffre le plus élevé en Pologne: 16 %. Mais il ne faudrait pas en conclure qu'elles aient appartenu à des milieux aisés, tout au contraire: familles pauvres de la classe ouvrière, couches inférieures de la classe moyenne, pères manœuvres, journaliers, artisans, agriculteurs, parfois petits commerçants, petits employés, restaurateurs... on se rend compte du cercle dans lequel elles ont grandi. Pour un petit pourcentage d'entre elles, l'atmosphère dans laquelle s'est écoulée leur enfance a été toute de méchanceté, d'ivrognerie et de vice: pères buveurs et débauchés battant leurs enfants, quand ils ne les violent pas, mères de mauvaise conduite, concubines installées au foyer et agissant en marâtres, etc. Ou bien, et celles-

¹ Voir le précédent numéro du *Mouvement*.



Cliché F. U. F. V.

Mme F. FONJALLAZ

Présidente de la Fédération des Unions de Femmes Vaudoises
(Voir article en 4^e page)



Cliché Schw. Frauenblatt

Mme GILLABERT-RANDIN

Présidente de l'Association agricole des Femmes vaudoises.
(Voir article en 4^e page)

ci sont plus nombreuses (un tiers pour les Etats-Unis), familles désunies, discorde constante au foyer, remariage de l'un ou l'autre des époux et brutalité et sévices du beau-père ou de la belle-mère: cette collection de misères offre des échantillons de tristesses infiniment variés.² Ailleurs, c'est la sévérité poussée à

² En voici quelques exemples:

— Père décedé quand elle avait dix ans. Père et mère alcooliques. Se battaient. Mère mauvaise conduite. Réclamait toujours de l'argent à ses filles. Toutes deux font de la prostitution (France, Dép. de l'Isère).

— Vécut dans sa famille jusqu'à l'âge de huit ans. Commença alors à travailler comme bonne d'enfants. Séduite à quatorze ans par son patron se mit à faire le trottoir. Ses parents ne s'inquiétaient ni ne s'occupaient d'elle. (Hongrie).

— Dit que son foyer est très pauvre. Son père était chauffeur dans une fabrique de tabac, mais il était tellement ivrogne qu'il ne pouvait conserver un emploi. Il était violent et la battait. (Etats-Unis).

— Fut adoptée à l'âge de six mois. Son père adoptif la viola quand elle avait neuf ans et fut condamné à cinq ans de prison. A dix-neuf ans elle fut chassée de chez elle et s'en alla demeurer chez une tante qui la garda deux ans, puis la renvoya. (Roumanie).

— Le père de L., peintre décorateur, a eu plusieurs enfants adultérins. S'est séparé de sa femme et a vécu avec sa concubine, qui maltraitait les enfants. A l'âge de quatorze ans, L. à la suite d'un vol de pantoufles est envoyée dans une maison de correction. (Belgique).

N'oubliez pas de souscrire pour le Don National

Aide aux mobilisés, à leurs familles, à la Croix-Rouge

(Collecte de 1940)

Chèques postaux III. 3519, Berne

